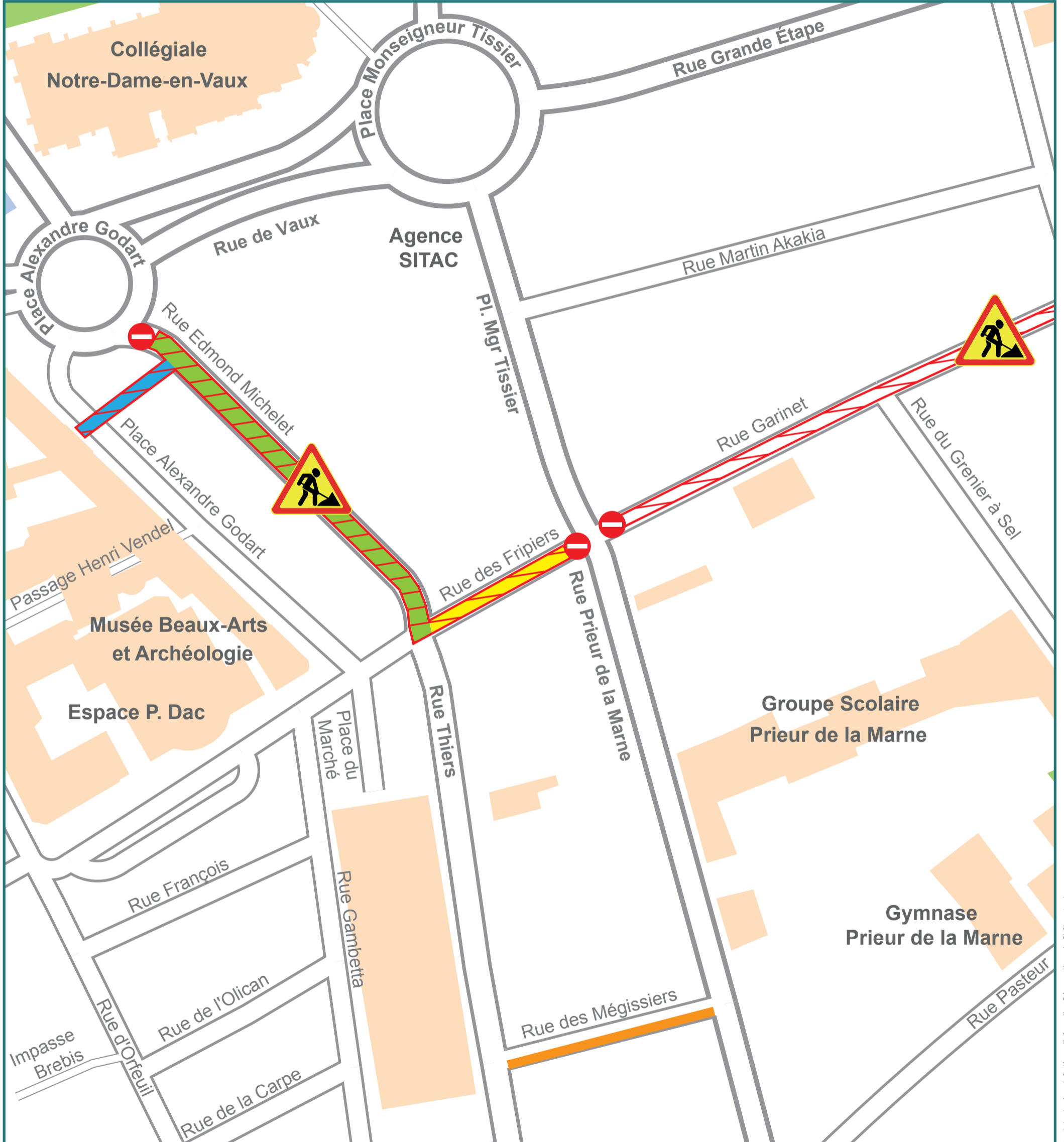


**Du 07/02 au 11/03/2022**

# Rue Edmond Michelet et place Godart

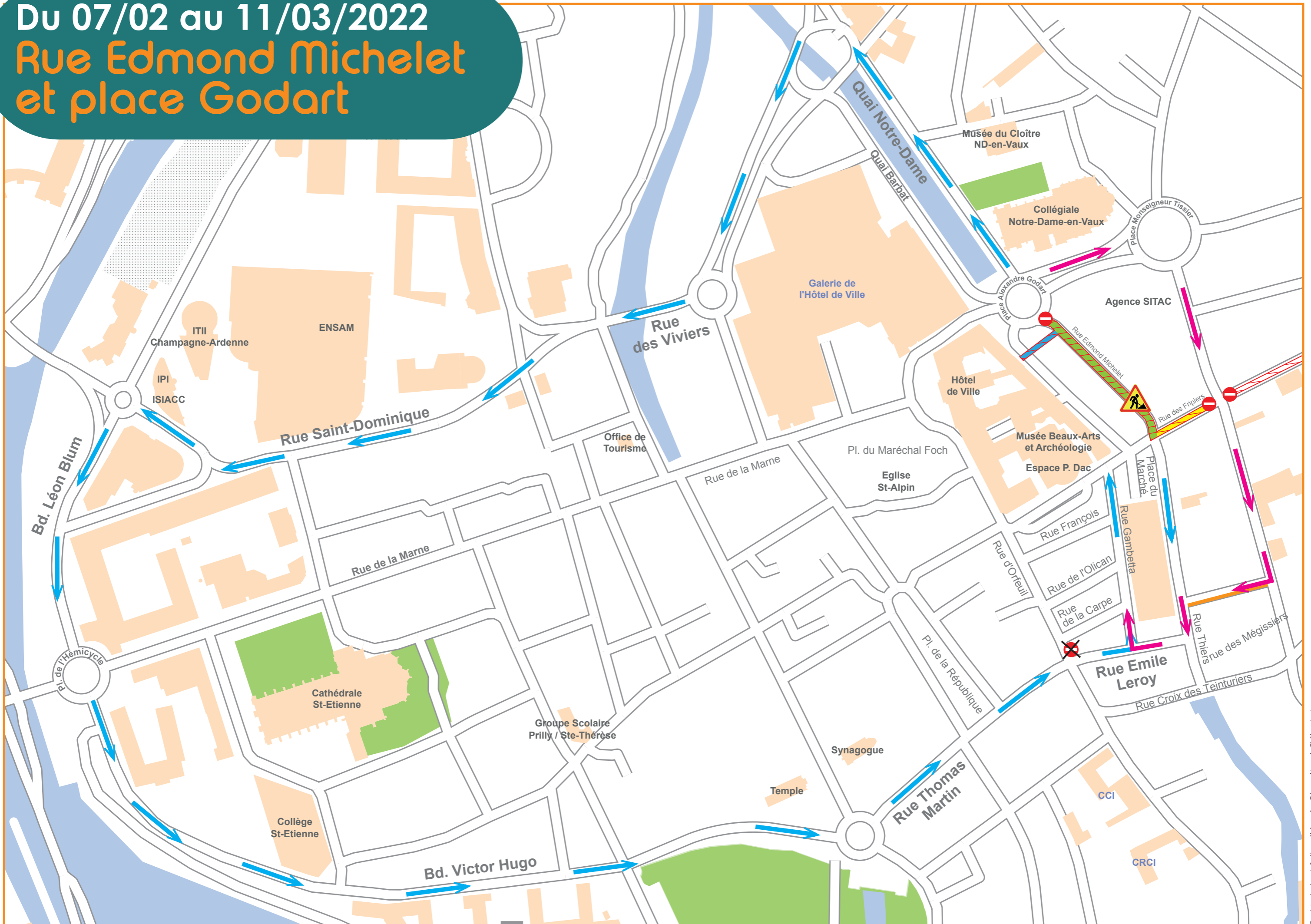


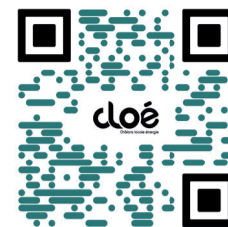
Fond de plan issu du Système d'Information Géographique de Châlons Agglo

Zone d'emprise de travaux	Stationnements supprimés	Route barrée	Sens de circulation	Stationnements interdits dans la rue Edmond Michelet et en partie place Godart ainsi que rue des Mégissiers
Démarrage des travaux le 31/01/22	Déviation PL	Déviation VL	Les jours de marché la rue Gambetta reste barrée	
Démarrage des travaux le 07/02/22				
Démarrage des travaux le 14/02/22				

# Du 07/02 au 11/03/2022

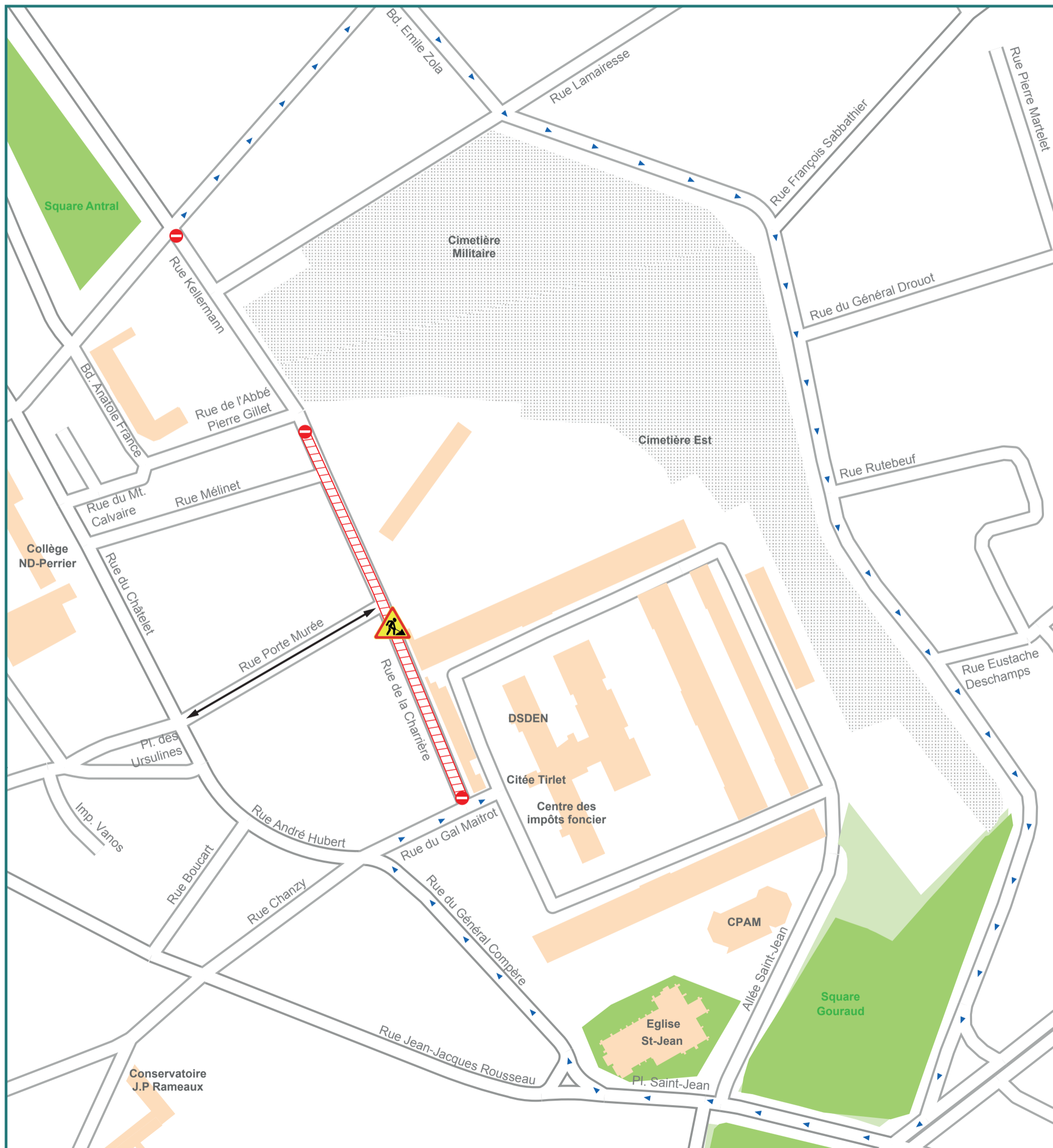
## Rue Edmond Michelet et place Godart





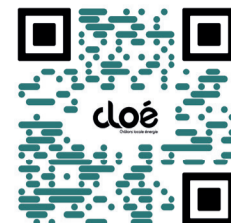
# Du 07/02 au 25/03/2022

## Rue Charrière



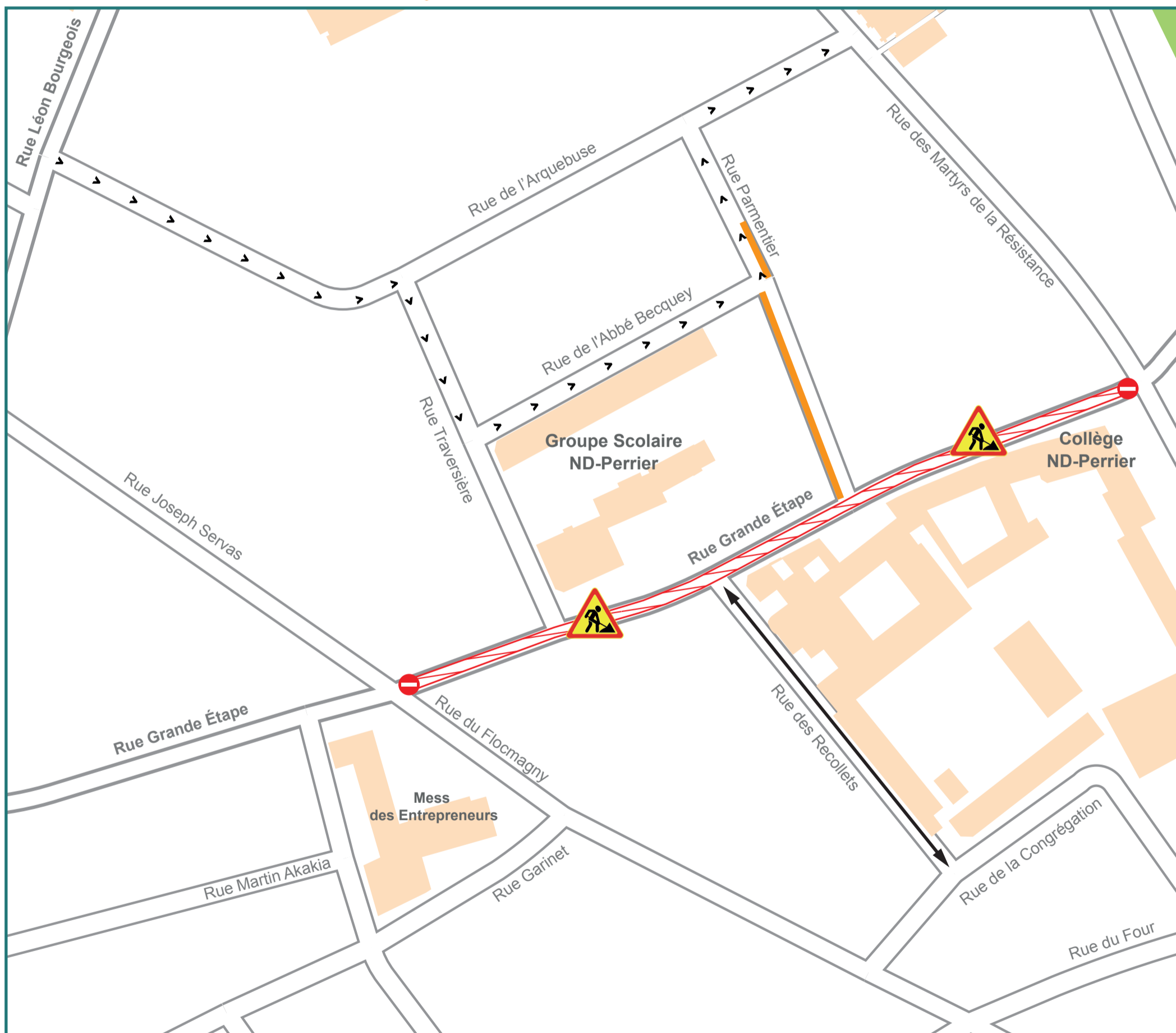
- Zone d'emprise de travaux
- Route barrée
- Double sens de circulation
- Accès à la cité Tirlet

- Stationnements interdits dans la rue Charrière des n°s 2 à 24
- Les rues Porte Murrée et Mélinet sont barrées sauf riverains
- La rue Porte Murrée sera en double sens de circulation
- Les véhicules légers pourront sortir de la rue Mélinet
- La rue Kellermann est barrée sauf riverains



# Du 07/02 au 01/04/2022

## Rue Grande Étape



Zone d'emprise de travaux  
 Route barrée  
 Double sens de circulation

Stationnements supprimés  
 Sens de circulation

- Stationnements interdits dans la rue Grande Étape des n°s 25 à 81
- Les rues des Récollets, Traversière et Parmentier seront mises en impasse
- La circulation de la rue de l'Arquebuse sera inversée à partir de Léon Bourgeois ainsi que la rue Parmentier en partie haute